

**MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA SECURITE SOCIALE**

**Arrêté du 19 Moharram 1432 correspondant au
25 décembre 2010 portant désignation des
membres du conseil d'orientation de l'agence
nationale de soutien à l'emploi des jeunes.**

Par arrêté du 19 Moharram 1432 correspondant au 25 décembre 2010, sont désignés membres du conseil d'orientation de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, pour une durée de trois (3) ans, renouvelable, en application des dispositions de l'article 10 du décret exécutif n° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996, modifié et complété, portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, Mmes et MM. :

- Djidel Hamida, représentante du ministre chargé de l'emploi ;
- Kheddache Nahla, représentante du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales ;
- Aïssani Kamel, représentant du ministre chargé des finances ;

- Benmoussa Saliha, représentante du ministre chargé des finances ;
- Youcefi Kamel, représentant du ministre chargé des affaires étrangères ;
- Tali Hocine, représentant du ministre chargé de l'agriculture et du développement rural ;
- Sebti Abdelkrim, représentant du ministre chargé de la pêche et des ressources halieutiques ;
- Allaouchiche Abderrezak, représentant du ministre chargé de la jeunesse ;
- Khamenou Boukhalifa, représentant du ministre chargé de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie ;
- Chabira Aïssa, représentant du ministre chargé de la prospective et des statistiques ;
- Benia Moukdad, représentant du président de la chambre algérienne du commerce et de l'industrie ;
- Daoud Abderrahmane, représentant du directeur général de l'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) ;
- Taïbi Mohamed, directeur général de l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique ;
- El Hadj Salem Atia, représentant du président de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers ;
- Bedaoui Rachid, représentant du président du fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs ;
- Doubi Bounoua Ladjel, représentant du président de la chambre nationale de l'agriculture ;
- Benabbes Hosni, représentant du président de l'association des banques et établissements financiers ;
- Bachiri Brahim, représentant de l'association nationale de défense pour le droit et la promotion de l'emploi ;
- Hallali Salah Eddine, représentant de l'association nationale des établissements d'enseignement agréés.

